

Commission écoles élargie, 26 octobre 2012 - Compte rendu

Présents:	Gérald Giraud	1 ^{er} adjoint, chargé des affaires scolaires
	Bernadette Bonnard	élue, ancienne enseignante aux Petites Maisons
	Michelle Brion	élue, 6 ^{ème} adjointe
	Valérie Dro	élue, conseillère municipale
	Vincent David	élu, conseiller municipal
	Maud Duchosal	équipe périscolaire; responsable
	Agathe Mandrillon	équipe périscolaire; responsable pour Pinet
	Jean-Marc Stermier	équipe restauration centrale; responsable
	Matteo Vocale	APE Petites Maisons; président
	Nathalie Matheret	APE Petites Maisons; secrétaire
	Eoin Licken	APE Petites Maisons; trésorier
	Claire Lainé	APE Pinet; présidente
	Isabelle Cammarata	APE Pinet; secrétaire
	Florence Rigal	APE Pinet; trésorière
	Flavia Petit	APE Pinet; vice-trésorière

- Ordre du jour:
1. Restauration scolaire
 3. Service périscolaire
 4. Transport scolaire
 5. Evolution des rythmes scolaires
 6. Conseils d'école et commissions école

La commission école élargie a lieu deux fois par an (début et fin d'année), en réunissant les élus et les parents d'élèves. La commission école «classique» a lieu tous les mois, entre élus.

1. Restauration scolaire

Son fonctionnement nous est expliqué par Jean Marc Stermier.

Il y a une cuisine centrale, et 5 restaurants satellites livrés en liaison chaude.

La cuisine n'est pas ouverte les mercredis, et les vacances scolaires.

Il y a en plus 6 manifestations dans l'année où l'équipe se met à disposition de la mairie (exemple: foire de Pinet, rencontres philosophiques...).

L'équipe est composée de 2 cuisiniers, d'1 pâtissière (qui fait aussi la cuisine) et du responsable. L'effectif est satisfaisant.

La qualité est privilégiée pour se différencier des grandes chaînes: achats de qualité (de proximité et/ou bio: 16% actuellement, et l'objectif de 20% pour la fin d'année devrait être atteint), maximum de fabrication sur place (par exemple les pâtes à pizzas, pâtes à choux...).

Cette qualité est l'argument pour exister encore par rapport aux sociétés de restauration.

L'évolution: On constate une tendance forte à l'augmentation du nombre de repas sur la partie scolaire. En 2011 on est passé à 60000 repas et c'était déjà une forte augmentation. Sur 2012, en Septembre-octobre, on a 10% d'augmentation (40 repas par jour en plus) alors que les

effectifs baissent. Il y a une petite inquiétude quant à la taille des salles de cantine de Pinet et de l'élémentaire des petites maisons.

Les normes: elles sont draconiennes. Il a fallu monter un dossier (très poussé) d'agrément européen auprès des services vétérinaires. Toute opération à risque est l'objet de procédure. C'est le service vétérinaire qui donne l'agrément. Des contrôles quotidiens sont faits sur les températures, les nettoyages, les transports, la traçabilité des produits (en amont et en aval: registre des fournisseurs, factures, étiquettes des produits utilisées qui doivent être gardées 6 mois). M. Stermier a 2h pour les fournir. Cette conservation des étiquettes donne 1h de travail quotidien supplémentaire à l'équipe.

Les menus: ils sont choisis par le responsable avec l'aide d'un document élaboré par une diététicienne. Le document est consultable sur le site web de l'APE Petites Maisons, à la page <http://apepm.fr/infoservices>.

Les déchets: Les épluchures sont données à des agriculteurs.

Les allergies alimentaires: il y a 10-15 enfants concernés sur la commune. C'est impossible à gérer et trop risqué. La règle adoptée est donc que les parents apportent un panier repas pour leur enfant.

2. Service périscolaire

Présentation par Maud Duchosal

Ce service représente 1/3 du personnel communal (34 employés). Il rassemble les services de nettoyage, la garderie, la cantine, les ATSEM et les transports. En général tout le personnel s'occupe de la cantine puis travaille sur d'autres tâches pour compléter les heures.

Les plages horaires de travail étant très larges (de 6h jusqu'à 21h) et les arrêts maladie assez fréquents, la responsable se doit d'être très réactive pour gérer une présence sur tous les postes au jour le jour.

Les titulaires ont le brevet de secourisme.

Il y a 2 ATSEM à Pinet (pour une classe de maternelle à 3 niveaux) et 4 aux Petites Maisons.

L'augmentation d'effectifs à la cantine a entraîné une création de poste.

Le lien avec les enseignants, les élus et les parents est primordial. Au moment de la cantine, par exemple, il y a un référent par classe, qui va chercher les enfants dans la classe et fait le lien avec l'enseignant.

Les projets et les activités:

Un document existe sur lequel le personnel s'appuie (par rapport à l'autonomie, les découvertes, les activités). Ce document est consultable sur le site web de l'APE Petites Maisons, à la page <http://apepm.fr/infoservices>.

La collaboration avec les enseignants est essentielle.

Les activités: Elles sont très saisonnières (décoration cantine, Noël, bonhomme carnaval, projet en lien avec la semaine des droits de l'enfant ...)

Beaucoup de « petites idées » comme la boîte à dents de lait par exemple.

Lien avec la ludothèque (les élèves des petites maisons y vont et pour Pinet, il existe une malle de jeux), la bibliothèque (malle de livres).

Le personnel essaie de répondre aux demandes des enfants ; il n'y a pas d'obligation de participer aux activités. Les enfants peuvent jouer librement et également faire du sport.

Question sur le fait de faire goûter de tout aux enfants à la cantine:

La consigne entre élémentaire et maternelle est toujours la même : on doit goûter, mais on n'est pas obligés de finir son assiette. Mais les agents ont parfois du mal à ne pas appliquer leur propre critère: Maud va insister à nouveau sur ce point auprès du personnel.

Question sur le lavage des mains avant le repas:

Les enfants passent systématiquement aux toilettes et se lavent les mains avant d'aller manger (pour éviter de se lever pendant le repas).

Question sur les punitions collectives pendant le temps du repas (Petites Maisons):

Il n'y en a pas, c'est interdit. Il y a parfois un temps de « remise au calme » avant de sortir; cela a peut-être été interprété comme une punition collective.

Question sur la fréquence des bagarres dans la cour (Petites Maisons):

La surveillance de la cour est très organisée et quadrillée. Maud constate que les enfants sont moins respectueux du personnel périscolaire que des enseignants.

Questions sur l'organisation de la cantine de Pinet pour éviter le bruit:

Le premier service est très chargé (jusqu'à 70 enfants) donc peu de tables sont disponibles pour les intercaler entre les tables occupées. Cela fonctionne pour le second service. Il n'est pas possible de faire moitié/moitié d'élèves entre les 2 services car le personnel est en nombre impair.

3. Le transport

La nouvelle organisation mise en place à Pinet du fait du grand nombre d'enfants à prendre le car semble être acceptée. Il est bien noté que la boucle sera inversée chaque année.

4. Le changement des rythmes scolaires

Rien n'est encore fixé mais aux dernières nouvelles, les enfants termineront l'école à 15h30 et resteront jusqu'à 16h30 avec une demi-heure gérée par les enseignants et une demi-heure gérée par le périscolaire. Nous n'avons pas plus de précision.

Il y aurait classe le mercredi matin. Certaines communes pourront avoir le choix entre le mercredi et le samedi; dans ce cas, un sondage sera effectué.

Rien n'est annoncé concernant la durée des vacances d'été.

Gérald Giraud précise qu'il n'y aura pas de cantine ni de périscolaire le mercredi après-midi.

Une question très importante est alors soulevée: comment faire le lien entre la sortie des écoles à midi et les modes de garde habituels du mercredi (centre aéré Gières, GUC).

L'ouverture du centre aéré sur St Martin paraît difficile du fait des locaux communs avec l'école. La solution d'un transport entre la commune et Gières paraît réalisable.

Il faudrait connaître les effectifs des enfants de St Martin d'Uriage à Gières et au GUC.

5. Conseils d'école / commissions école

L'inspecteur ne veut plus que soient abordés les problèmes concernant le périscolaire lors des conseils d'école.

Il est proposé d'enchaîner un conseil d'école et une commission école élargie lors d'une même séance, sans besoin toutefois que les commissions école soient aussi nombreuses que les conseils d'école. L'essai sera fait lors de certains des prochains conseils d'école.